

Infos pratiques :

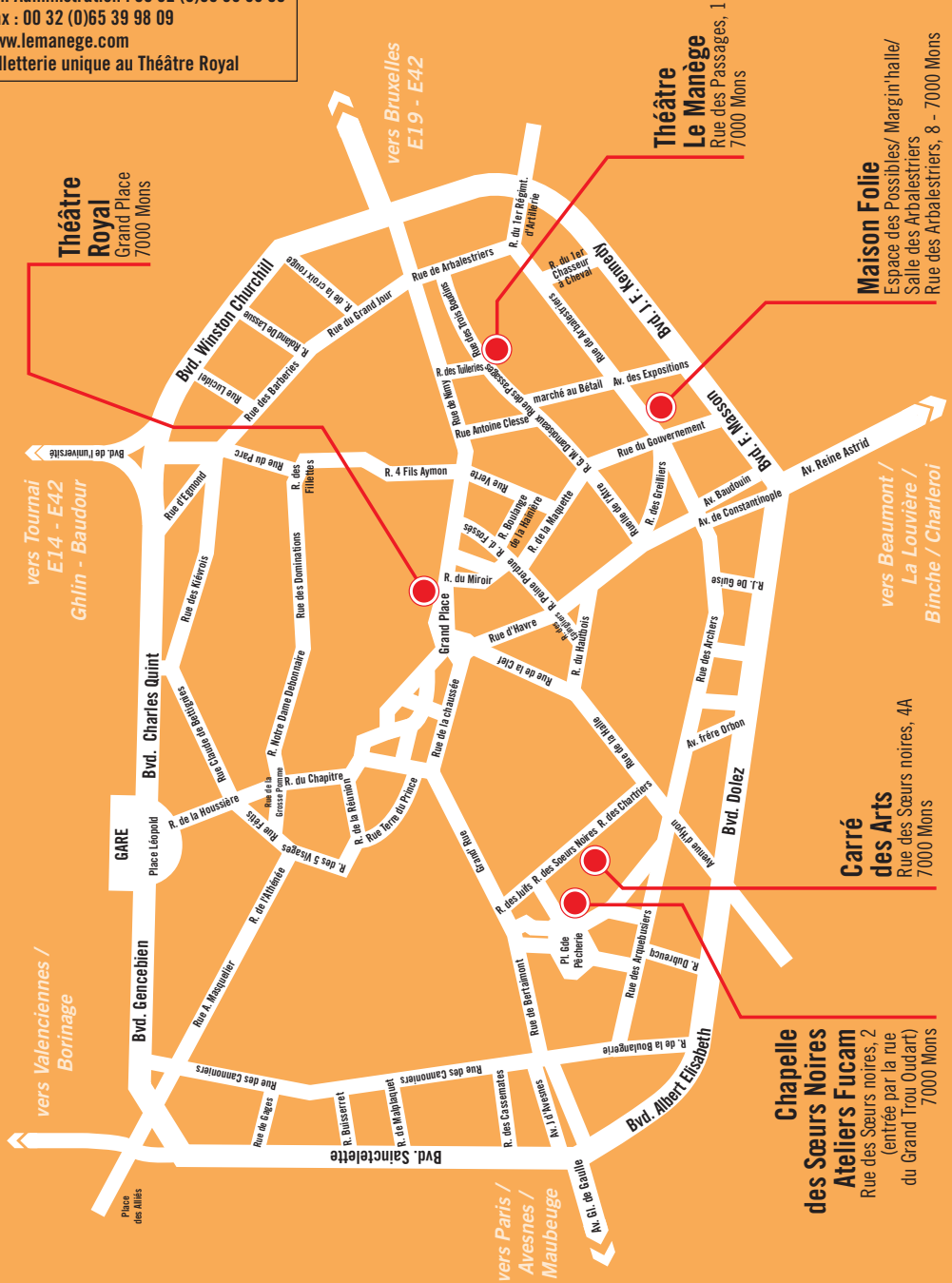
Tél. Rens. / Réserv. : 00 32 (0)65 39 59 39

Tél. Administration : 00 32 (0)65 39 98 00

Fax : 00 32 (0)65 39 98 09

www.lemanege.com

Billetterie unique au Théâtre Royal



Théâtre Royal
Grand Place
7000 Mons

vers Tournai
E14 - E42
Chilin - Baudour

vers Bruxelles
E19 - E42

Théâtre Le Manège
Rue des Passages, 1
7000 Mons

Maison Foile
Espace des Possibles/ Margit'halle/
Salle des Arbalétriers
Rue des Arbalétriers, 8 - 7000 Mons

vers Beaumont /
La Louvière /
Binche / Charleroi

Carré des Arts
Rue des Sœurs noires, 4A
7000 Mons

Chapelle des Sœurs Noires Ateliers Fucam
Rue des Sœurs noires, 2
(entrée par la rue
du Grand Trou Oudart)
7000 Mons

vers Paris /
Avesnes /
Maubeuge

Place
des Allées

GARE
Place Léopold

Bvd. Charles Quint

Bvd. Gencelien

Bvd. Saintellette

Bvd. Albert Elisabeth

Bvd. Winston Churchill

Grand Place

Bvd. F. Kennedy

Bvd. F. Masson

Bvd. Albert Elisabeth

R. du Ter Rêgim.
d'Artillerie

R. du Ter
Chasseur
à Cheval

R. de la
Maison
de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
Municipalité

R. de la
M